JACOB
AUX PARISIENS.

Citoyens,

Voilà le moment arrivé où les satellites des aristocrates et des despotes vont redoubler d'efforts pour bouleverser tout, propager l'anarchie, susciter des guerres civiles, faire des émissions de faux assignats, calomnier et outrager les vrais Patriotes. Citoyens, soyez en garde contre tous nos ennemis du dedans : soyez unis : observez ponctuellement les Loix : respectez les Représentans du Peuple et le sanctuaire des Loix, ou tout est perdu, et l'anarchie nous précipitera sous la tyrannie et le plus affreux despotisme.

Depuis six mois, je suis occupé à suivre les débats de la Convention nationale.

Depuis six mois, j'ai le cœur pétrifié de douleur de voir l'anarchie exister jusques dans le sanctuaire des Loix.

Depuis six mois, j'observe et vois les mêmes figures occuper les tribunes de la Convention et aux mêmes places, s'écarter du respect que tout individu doit à la Représentation nationale.

Depuis six mois, ces mêmes figures (qui probablement sont soldées par nos ennemis) occasionnent un désordre affreux, empêchent ou retardent, par leurs claquemens de mains, leurs cris, leurs huées, injures et menaces, les délibérations de la Convention.

Depuis six mois, j'entends calomnier, outra-

ger, menacer même de mort les Représentans du Peuple, par des individus dont les figures annoncent des ames corrompues.

Depuis six mois, les entrées de la Convention, les portes, les coulois sont obstrués par de pareils individus.

Depuis six mois, la Municipalité provisoire, celle existante, les Sections et quelques individus de Paris accablent la Convention de pétitions, pour des intérêts locaux ou personnels, et lui ont fait perdre un tems considérable qui n'auroit dû être employé qu'à faire des Loix générales.

Depuis six mois, la Convention en a perdu au moins un à entendre les justifications de Marat, Robespierre et compagnie, ou à retablir l'ordre et ramener le calme que ces discussions ont écarté du sanctuaire des Loix.

Hier, le Maire et des Commissaires des Sections de Paris se sont présentés à la barre de la Convention, y ont donné lecture d'une pétition qui peut occasionner la dissolution de la Convention, propager l'anarchie et occasionner des guerres civiles dans toute l'étendue de la République ; cette pétition a pour but de faire écarter du sein de la Convention l'élite des Membres qui la composent, et par là, affoiblir la saine majorité.

Citoyens, cette pétition n'est point l'œuvre de la vertu et de francs Républicains, du moins je ne me le persuade pas.

Je vous jure en conséquence, que je me croirois indigne d'exister, si, comme premier Suppléant du Département de l'Orne, je remplaçois le citoyen Valazay, premier Député de ce Département, qui a l'honneur d'être compris dans la liste de proscription,

1°. Pour avoir été assez audacieux de deman-

der que la Commune provisoire rende ses comptes des sommes et effets qu'elle a en dépôt depuis le mois de septembre dernier.

2°. Pour avoir demandé l'expulsion de la famille des Capets.

3°. Pour avoir demandé un décret d'accusation contre Marat et Pache.

4°. Avoir journellement combattu avec énergie les motions perfides et destructives de la liberté, faites par quelques ci-devant moines, nobles, privilégiés, officiers ministériels et prêtres de la montagne, qui ont l'impudence de se qualifier de vrais patriotes. Pour moi, j'ai peu de confiance aux nouveaux convertis.

Citoyens et citoyennes de Paris, réveillez-vous, non pas pour occasionner du désordre, faire des attroupemens, propager l'anarchie, mais pour surveiller et dénoncer nos ennemis communs, détruire les factions et les calomnies, arrêter les factieux, les calomniateurs et les incendiaires.

Citoyens, si vous voulez coopérer au salut de la chose publique, à la conservation et prospérité de Paris, soyez assidus aux assemblées de vos Sections, manifestez-y votre vœu en hommes libres; montez en personne vos gardes.

Citoyens et citoyennes qui desirez l'unité et l'indivisibilité de la République, venez aux tribunes de la Convention, vous jugerez alors par vous-mêmes, quels sont les vrais défenseurs de la liberté et de l'égalité.

Conformez-vous aux loix; observez les réglemens de la Convention; assistez-y dans le silence et avec le respect qui lui est dû; abstenez-vous de tout signe d'approbation ou d'improbation; maintenez le calme de la tribune où

vous serez, et par-là vous prouverez à nos ennemis que vous êtes dignes du nom de Republicains ; vous déjouerez les projets des factieux, et ça-ira. Si vous négligez mon conseil, si vous restez en l'afaissement, le désordre va continuer et s'augmenter ; l'anarchie va nous perdre ; la Convention sera dissoute ; Paris sera pillé, bouleversé et privé à jamais de la Représentation nationale et de tous ses accessoires.

Citoyens et Citoyennes de Paris, je vous observe que vous ne faites que la quatre-vingt-troisième partie de la République, et que les factieux qui nous maintiennent dans le désordre et l'anarchie, n'en font pas la millième partie.

Que les Français ne recevront de loix que de leurs vrais Représentans.

Qu'aucune Commune de la République ne voudra jamais dépendre de celle de Paris ; ou de tout autre.

Que toutes les Communes de la France veulent jouir de la liberté et de l'égalité, veulent une République une et indivisible, et n'obéir qu'à la Loi et aux Autorités légitimement constituées.

Que le Peuple Français ne se soumettra jamais à aucuns tyrans.

Pour moi, je jure de poignarder quiconque voudra envahir l'autorité suprême du Peuple.

Paris, le 16 Avril, l'an 2e. de la République.

Jacob GERARD DESRIVIERES,

premier Suppléant du Département de l'Orne, à la Convention nationale.